

n°334

Novembre

Décembre

2019

Cugand^{mag}

Magazine d'informations municipales

Joyeuses Fêtes!



Le Mot du Maire



Au-delà des fêtes et de l'ambiance spécifique qui les anime, la fin d'année constitue toujours un moment fort de la vie municipale. C'est en effet durant cette période que se clôturent les budgets en cours et que s'échafaudent ceux de l'année à venir. A ce sujet, l'année 2019 présente une particularité singulière en ce sens qu'elle est la dernière

de la mandature, trois mois à peine avant l'élection municipale du 15 mars prochain.

Il est apparu souhaitable au Conseil municipal de voter les budgets avant cette échéance électorale de manière à permettre la continuité des nombreux projets en cours. Aussi, vous trouverez en pages intérieures et de manière synthétique, les principales orientations qui se dessinent et qui seront reprises dans le budget qui sera soumis à l'approbation du Conseil municipal en février prochain. Même si certains arbitrages ne sont pas totalement terminés, les grands investissements projetés sont connus puisqu'ils ont déjà fait l'objet de présentation, et la plupart d'entre eux sont engagés, les chantiers en cours sont là pour le rappeler.

Chacun(e) le mesure bien, notre commune se développe. En se dotant de nouveaux équipements, en offrant de nouveaux services, elle conforte son attractivité. A ce sujet, l'accueil en mairie des nouveaux arrivants est toujours riche d'enseignement. Cette

rencontre, au gré des échanges, permet de mieux comprendre les circonstances de l'arrivée de nouveaux habitants sur notre commune. Si la recherche d'un logement, d'une maison où l'enfant de faire construire demeure l'une des premières motivations, l'orientation de ce choix pour la commune s'explique par le dynamisme communal ambiant perceptible à l'extérieur, la diversité des services et commerces offerts, le tout dans un environnement de qualité. Avantages de la ville et de la campagne, sans en avoir les inconvénients, tel pourrait être le résumé...

Notre localisation géographique au cœur d'un territoire favorable sert cette réalité, cependant cela n'est pas une condition qui se suffit à elle-même. Ce sont bien tous les acteurs de la vie locale avec le rôle joué par chacun qui permet de renvoyer cette perception... Une perception qu'il me paraissait agréable de partager en cette fin d'année.

Puissent les années à venir et plus particulièrement l'année 2020 poursuivre dans cette direction. En ayant une pensée particulière pour celles et ceux qui peuvent rencontrer des difficultés, au nom du Conseil municipal et en mon nom personnel, c'est le vœu⁽¹⁾ que je formule à chacun et chacune d'entre vous.

Joyeuses Fêtes
Bonne et heureuse année 2020
Joël Caillaud

⁽¹⁾Vœu formulé avant la soirée des vœux le samedi 11 janvier à l'Espace culturel du Doué (18h00). Vous êtes tous cordialement invités.

Photo de couverture : le jardin de Noël de Mme Rocheteau rue des Bouffardières "superbe"

Sommaire

Conseil Municipal p3	Intercommunalité p10
Libre Expression p4	Vie Associative p12
Actualités Communales p5	Evénements p13
Vie des entreprises p8	Urbanisme p13
Informations Diverses p8	Etat Civil p13

Horaires Mairie

Les lundi et vendredi :
9h / 12h30 - 14h / 17h
Mardi et jeudi : 9h / 12h30
Mercredi : 9h / 12h30 - 16h / 19h
Samedi : 9h / 12h
N° Astreinte Mairie weekend
à partir du samedi 12h : 06.84.38.41.37

L'Accueil Enchanté

Accueil périscolaire et Centre de Loisirs
Tél. 02.51.94.17.35 ou 06.82.06.64.48

Déchetteries

LA BRUFFIERE :
Saint Père, route de Treize-Septiers
BOUFFERE : La Motte
(demande de carte à faire en mairie)

Horaires

- lundi de 9h à 12h
- mercredi de 14h à 18h
- vendredi de 14h à 18h
- samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h



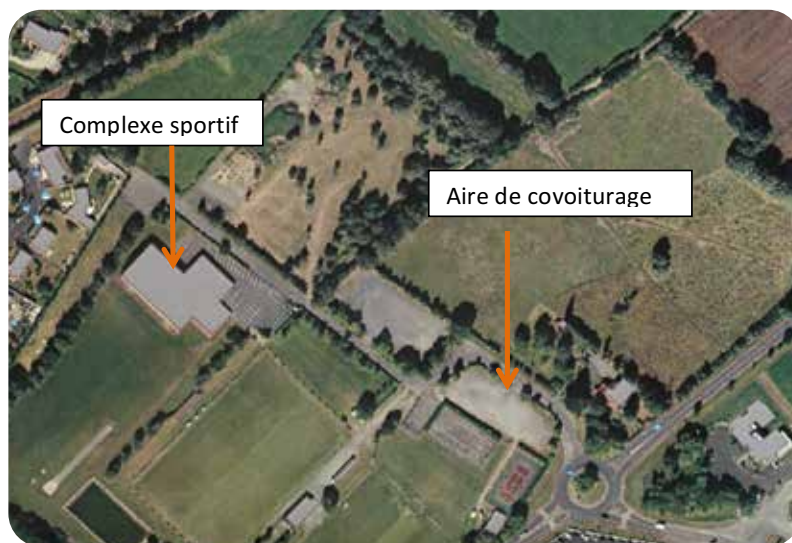
	Matin	Après-midi
Lundi	10h - 12h	-
Mardi	-	16h - 19h
Mercredi	10h - 12h	15h30 - 17h30
Jeudi	11h30 - 13h30	-
Vendredi	-	16h - 19h
Samedi	10h - 12h	15h30 - 17h30

Conseil Municipal

Les principales décisions prises lors des séances du 24 Octobre et du 12 Décembre.

1 / Déplacement de l'aire de covoiturage de la place Vincent Ansquer

L'installation des nouveaux commerces et les aménagements projetés sur cette place amènent à déplacer l'aire de covoiturage pour la positionner au niveau du 1er parking du complexe sportif. Avec le concours du département de la Vendée, afin de renseigner les utilisateurs, une nouvelle signalétique va être mise en place et la carte départementale des aires de covoiturage fera l'objet d'une actualisation.



2/ Attribution de différents marchés publics

Futur lotissement du Hameau du Paradis : les bureaux d'étude sont retenus

Pour la réalisation de ce futur quartier d'habitation, une étude programme est nécessaire et ont ainsi été retenus :

- L'architecte urbaniste « Métivier » (Nantes) pour 15 775€ HT
- Le concepteur paysage « l'agence SCALE » (Sèvremont 85) pour 11 200€ HT
- Le bureau d'étude voirie SAET (Roche-Sur-Yon) pour 12 750€ HT
- Le bureau d'étude environnementale (ATLAM) pour 4 000€ HT

Ces professionnels vont travailler à l'élaboration d'esquisses et du plan d'aménagement en prenant en considération la présence d'une zone humide (5000m²) à conserver, les cheminements intérieurs, et en intégrant une densification de 17 maisons à l'hectare. Au regard des temps nécessaires à chacune des phases d'élaboration et des délais d'instruction par les différents services, ce lotissement devrait sortir fin 2020 début 2021.

Locaux péri-scolaires-jeunesse : bientôt le démarrage

Ce projet comporte 16 lots correspondant aux différents corps de métier. Seuls 2 lots n'ont pu être attribués (lot ravalement et lot rideaux) ne compromettant pas le démarrage des travaux prévu pour la mi-février. Malgré une tendance à la hausse, le marché demeure dans l'enveloppe financière initialement prévue et se monte à 1 051 024€ avec une tranche ferme pour 859 157€ (extension rénovation des locaux périscolaires) et une tranche conditionnelle de 191 866€ (locaux ados-pré ados). Au regard de leur localisation en pignon de la maison de Maître (ex : maison Leroy), il est apparu souhaitable au Conseil municipal de penser la rénovation de cette dernière avant d'engager la tranche conditionnelle. Au cours des semaines à venir, pour assurer la continuité des services périscolaires va être raisonnée, et une étude est en cours pour l'installation de modulaires qui resteront en place durant les travaux.

3/ Les orientations budgétaires 2020

De manière à permettre le vote du budget avant l'échéance électorale du 15 mars prochain, et à partir des réalités financières de l'année en cours, les grandes orientations budgétaires ont fait l'objet d'une présentation.

1-Les principaux éléments qui ressortent de l'année

L'excédent de fonctionnement de 970 000 € est supérieur aux prévisions. Cela s'explique notamment par une maîtrise des charges avec notamment un désendettement qui se poursuit, mais aussi par quelques recettes supérieures aux prévisions (produit des services, locations, dotation spéciale...). Des programmes d'investissements inférieurs aux prévisions du fait du retard pris par certains d'entre eux. Ils représentent malgré tout 2 100 K€ pour l'année 2019.

2-Les grandes orientations budgétaires 2020

Les éléments constitutifs du budget ne sont pas tous connus, notamment du côté recettes (les bases fiscales et les dotations). En conséquence, c'est la prudence qui a prévalu dans la définition du budget prévisionnel

2020. Néanmoins, et sans augmenter les taux d'imposition, ni avoir de recours à l'emprunt (une réalité effective depuis 5 ans), un programme d'investissements important est projeté. Il reprend les projets engagés en 2019 et non terminés : vestiaires, locaux périscolaires et jeunesse, tourne-à-gauche Bel Air, préau du restaurant scolaire, village de la Doucinère... et les nouveaux qui ont été raisonnés et sont planifiés pour 2020 :

- Voie douce de Bel Air à la zone du Bordage et à redescendre jusqu'à Beauséjour à l'intérieur de la voie de contournement
- L'aménagement de la 1ère tranche de la place Vincent Ansquer en lien avec l'arrivée des futurs commerces et services
- La réfection de la route de la Palaire pour desservir le lotissement et celle de l'Ebaupin pour rejoindre le tourne-à-gauche de Bel Air

En mobilisant différentes subventions et en affectant le résultat de fonctionnement, ces investissements sont prévus être autofinancés. Le budget 2020 reviendra plus en détail sur chacune de ces opérations.

4/ Plan de financement des locaux des services périscolaires et sollicitation de subventions

Le Conseil municipal valide le plan de financement du projet qui comprend la tranche ferme de l'appel d'offres des locaux périscolaires et intègre dans cette même enveloppe la rénovation-extension du préau du restaurant scolaire.

Les subventions attendues représentent un peu plus de 60 % de l'investissement. Le solde est couvert par une avance de la CAF à taux zéro et par un autofinancement de la commune. La plupart de ces subventions

sont sur le principe acquises (Sydev : au titre de la transition énergétique en procédant à la rénovation de bâtiments anciens, la CAF pour la création de nouvelles places d'accueil, la Région et le département dans le cadre de contrats d'accompagnement des collectivités pour des équipements spécifiques), seule celle de l'Etat au titre de Développement d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) fera l'objet d'un examen au plus tard en février, et d'ores et déjà un dossier a été déposé.

Plan de financement prévisionnel

INVESTISSEMENT HT	
Locaux périscolaires	1 010 340 €
Travaux (tranche ferme)	904 650 €
Honoraires maîtrise d'œuvre et autres frais	90 630 €
Divers et imprévus	15 060 €
Préau restaurant scolaire	56 950 €
Travaux (estimation)	53 000 €
Honoraires maîtrise d'œuvre	3 950 €
TOTAL (arrondi)	1 067 300 €

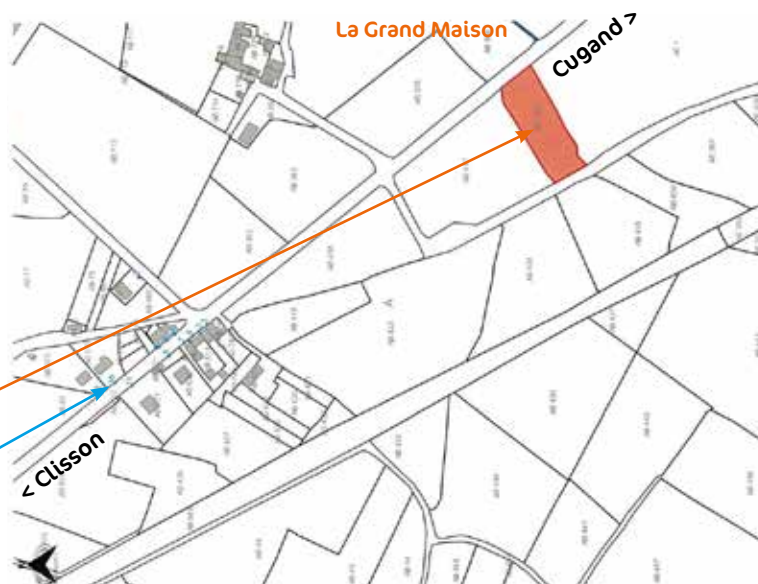
FINANCEMENT HT	
Subventions	675 000 € (63,3%)
Etat (DETR)	300 000 €
SyDEV (Syndicat d'Energie de la Vendée)	89 000 €
Caf (Caisse d'allocations Familiales)	76 000 €
Région	100 000 €
Département de la Vendée	110 000 €
Avance CAF	114 000 € (10,7%)
Autofinancement	278 300 € (26%)
TOTAL	1 067 000 €

6/ Acquisition pour l'euro symbolique d'une parcelle boisée de 31,40 ares

Cette proposition a été faite par les propriétaires qui souhaitent se libérer de ce bien localisé le long de la RD 763 Cugand-Clisson. L'acquisition de cette parcelle pourrait permettre entre autres une jonction entre le sentier des Diligences et la départementale.

Parcelle de M.& Mme Le Gall

Bel Air



Libre Expression

Conformément au règlement intérieur du fonctionnement du Conseil municipal, cet espace est réservé à chacune des listes proportionnellement aux résultats obtenus lors des élections municipales.

Cugand : Agir Ensemble

La gestion rigoureuse et prudente des deniers communaux par notre majorité va permettre un excédent de fonctionnement budgétaire supérieur à celui prévu. Cette bonne nouvelle nous donne l'occasion de poursuivre les investissements engagés en 2019 sur l'année 2020 sans avoir recours à l'emprunt comme sur l'ensemble de la mandature et sans augmenter les impôts pour la deuxième année consécutive. Cette année c'est un peu moins de 2 millions d'investissement qui ont été financés à travers les travaux de voirie et d'assainissement rue des Bouffardières et les rues environnantes, mais aussi la première tranche des vestiaires de football et la livraison de la médiathèque au premier trimestre 2019.

A l'occasion du débat d'orientation budgétaire annuel, nous avons présenté les projets qui vont se poursuivre en 2020 : au-delà des vestiaires déjà bien avancés, le village de la Doucinère va connaître lui aussi une transformation avec l'arrivée de l'assainissement, la place Vincent Ansquer va être rénovée pour permettre à notre pôle de commerces de proximité d'accueillir convenablement les Cugandais et enfin les travaux des bâtiments du périscolaire vont débiter au premier trimestre 2020. Des aménagements de sécurité routière sont également budgétés au niveau du carrefour de Bel air et de la contourante du Bordage.

A l'aube de cette nouvelle année, nous vous adressons nos meilleurs vœux de santé, de réussite et de bonheur partagé. Nous vous donnons rendez vous le samedi 11 janvier 2020 pour la cérémonie des vœux.

Alternative Cugand 2014 : Démocratie – Solidarité

Faire entendre une autre voix !

Après six ans de mandat, les élus du groupe ACDS auront œuvré pour faire avancer les valeurs de solidarité, de démocratie, d'écologie. Ainsi, au cours du mandat, ils se sont mobilisés pour faire mettre la devise républicaine au fronton de la Mairie, contre la fermeture du bureau de poste, d'une classe à l'école publique, ou encore, en faveur des revendications des agents municipaux pour de meilleures conditions de travail. Ils auront sans relâche, par leurs demandes et leurs interventions favorisé un fonctionnement plus démocratique du conseil municipal : prise de parole, qualité des éléments versés au débat.

5/ Participations et redevances 2020 pour l'assainissement collectif

Pour la 6ème année consécutive, ces tarifs et redevances concernant l'assainissement collectif sont reconduits sans augmentation

Par ailleurs, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire de la République) prévoyait le transfert de la compétence assainissement aux communautés de communes. Quelques assouplissements permettent de refuser ce transfert, décision prise par le Conseil municipal. Aussi, pour la commune :

- La gestion de l'assainissement collectif se répartit de la manière suivante :

- gestion des réseaux et leur extension : compétence communale

- gestion de la station d'épuration (1) : compétence du Syndicat constitué des communes de Gétigné et Cugand

- La gestion de l'assainissement individuel : compétence Terres de Montaigu

(1) Comme vous le pouvez le constater en passant dans le Chemin Noir, le chantier de rénovation-extension de la station vient de démarrer quelque peu retardé par les conditions climatiques du moment.

	2019	2020
Prix HT/M3 d'eau consommée	1,18 €	118 €
Forfait puits ou branchements mixtes (puits + compteur)	30m ³ par occupant de l'habitation	30m ³ par occupant de l'habitation
Construction maison neuve	1 839 €	1 839 €
Extension réseau	1 839 €	1 839 €
Transformation d'un bâtiment en habitation	1 839 €	1 839 €
Division d'immeuble pour création de logement		
- PFAC déjà honorée : forfait logement supplémentaire	510 €	510 €
- PFAC non honorée : forfait de base par logement	1 839 €	1 839 €
Remboursement des frais de branchement	1 530 €	1 530 €
Tabouret supplémentaire (au-delà du 1er, lors de la rénovation des réseaux)	306 €	306 €
Contrôle de conformité des branchements (maison neuve et extension de réseau)	Assuré par la commune	Assuré par la commune

7/ Les autres décisions du Conseil municipal

Tarifs de location des salles communales pour 2021

Des demandes de réservation parviennent déjà en mairie. De manière à renseigner de manière précise, décision est prise de reconduire sans changement les tarifs 2020 sur 2021. (renseignement accueil mairie).

Dissolution du SIARH

(Syndicat Intercommunal d'Aide et de Réalisation pour les Handicapés) Ce syndicat dont le siège est à Boussay, regroupait 11 communes (9 de Loire Atlantique plus la Bruffière et Cugand) et était propriétaire de locaux qu'il mettait à disposition de l'ASFEI (Association de Familles) pour l'accueil de personnes Handicapées adultes. A compter du 1er janvier, le syndicat est dissous et l'association reprend en son nom propre les locaux et poursuit ses activités.

Personnel communal

> **Protection sociale complémentaire** : sur les bases d'une consultation départementale, la commune décide d'adhérer ce qui permet à

chaque agent qui le souhaite de bénéficier de cette couverture complémentaire avec une participation de l'employeur.

> **Comité des œuvres sociales** : cette instance vient de redémarrer sur le territoire intercommunal et concerne l'ensemble des personnels communaux et intercommunaux. Le Conseil municipal décide de s'inscrire dans cette démarche en participant à hauteur de 35€ par agent adhérent et par an.

Avis favorable à l'extension de la minoterie Giraudeau à Boussay

Au regard des règles pour la protection de l'environnement, cette entreprise entre dans le cadre des établissements classés. Les communes riveraines sont dans ce sens sollicitées pour émettre un avis. Le Conseil municipal se prononce favorablement pour cette extension au regard de ce que représente cette entreprise et de la qualité de ses activités.

Actualités Communales

Repas des aînés

Près de 200 personnes se sont retrouvées pour le traditionnel repas des aînés. Moment convivial et chaleureux animé cette année par les élèves de CM2 de l'école St Michel-Jeanne d'Arc, qui ont chanté une dizaine de chansons du répertoire de Chante Mai. Une douzaine de bénévoles ont effectué la mise en place et le service de cette journée.



La chorale des élèves de CM2 de l'école St Michel



Près de 200 aînés se sont retrouvés autour du repas pour un moment de convivialité

Prévention des chutes

La conférence des financeurs et de la prévention de la perte d'autonomie de la Vendée, a permis la réalisation d'un atelier d'échange et de discussions sur le thème « La Prévention des Chutes ». Animé par un kinésithérapeute et un ergothérapeute de la Chimotaie, une douzaine de Cugandais a participé à cet atelier durant la première semaine de novembre. Les habitudes de vie, les facteurs de risque de chutes, l'activité physique, l'aménagement de l'environnement ont été abordés.

La douzaine de personnes présentes aux ateliers de la prévention des chutes



Cérémonie de la Ste Barbe le 26 novembre

Ste Barbe à Cugand

En présence du colonel Magrès du SDIS (Syndicat départemental de Défense Incendie et de Secours) pour sa partie officielle, la Ste Barbe a eu lieu cette année à Cugand.

Cette manifestation est toujours l'occasion de témoigner à nos sapeurs pompiers, tous volontaires, notre reconnaissance pour la mission assumée. Le centre de secours de la Bernardière composé de 22 sapeurs pompiers dont certains résident sur notre commune (4 femmes et 18 hommes) est placé sous la responsabilité de Marc Sécher bien connu sur notre commune.

Au cours de l'année 2019, sur les 149 sorties réalisées (un peu plus de 60% sur Cugand), 90 ont été des secours à personne, 27 correspondent à des accidents de la circulation, et avec la chaleur estivale, 20 étaient liées à des incendies, les autres ayant un caractère divers.

Un grand merci à eux pour cette mission de service public, au service de tous.



Laurent Morinière a été récompensé pour ses 10 années de service

Accueil des nouveaux arrivants le 30 novembre

Une quarantaine de personnes a répondu à cette invitation, organisée par la commune. Dans une ambiance chaleureuse, les nouveaux habitants ont pu découvrir la commune avec son histoire, son évolution mais aussi sa réalité d'aujourd'hui (les services, les commerces, la vie associative, le développement économique et les projets..) son organisation et ses relations intercommunales. Un moment riche de rencontres et d'échanges autour du verre de l'amitié.



Photo de famille en fin de réunion

Pôle jeunesse : bilan activités jeunesse et centre de loisirs

Les activités jeunesse sont lancées depuis les vacances d'octobre.

50 jeunes de 11 à 17 ans se sont retrouvés pour différentes activités physiques, sportives, culturelles ou artistiques. Le but étant de se retrouver, de découvrir de nouvelles activités et de créer du lien social. Une des activités que vous avez pu observer, est le stage de graffiti. Le transformateur, situé au rond point de la rue de la Pénis-sière, rue Beau Soleil et route de Montaigu a été repeint par 24 jeunes.

Ces adolescents peuvent également se retrouver les mercredis après midi pour simplement se réunir, échanger ou faire des activités avec Charlotte Vadcard qui est présente pour les accueillir.

Vous pouvez la contacter pour plus d'information sur les activités pendant les vacances de Noël ou des mercredis. Des flyers sont également disponibles en mairie.

Pour tout renseignement :

Charlotte - 06.65.36.69.79 - c.vadcard@terresdemontaigu.fr



Conseil Municipal Jeunes

L'élection du conseil municipal enfants a eu lieu le jeudi 15 octobre.

L'ensemble des CM1 et CM2 des deux écoles de la commune était réuni, à la Mairie, pour procéder au renouvellement de la moitié du conseil municipal des enfants (soit six élus, trois pour chaque école).

Les enfants ont, tout d'abord, du faire campagne auprès de leurs camarades de CM1 et CM2 des deux écoles.

Après une rapide présentation du déroulé, Cécile Barreau, Adjointe à la jeunesse, a ouvert le scrutin. Le vote s'est déroulé dans le calme et le respect de la confidentialité (des isolements et des urnes ont été mis en place par la mairie).

À 12h30, les résultats étaient connus et six nouveaux conseillers sont élus : Timéo Heuzé, Anna Guinaudeau, Norah Sihammou, Lilian Lardière, Alex Augereau, Bertille Maugat.

L'installation des jeunes élus s'est faite le mardi 5 novembre dans la salle du conseil municipal où ils ont reçu leur écharpe par M. Le Maire.

Maintenant, les six nouveaux élus avec les six anciens devront choisir les projets, courant décembre. Le choix va être difficile, les projets étant nombreux.



Le conseil municipal jeunes a été installé le 5 novembre

L'Union des Deux Rives

L'Union des Deux Rives se mobilise autour du développement de la pêche de loisir et la protection des milieux aquatiques. Communiquer, valoriser, promouvoir, surveiller, protéger et restaurer : voilà les verbes d'action qui caractérisent les travaux d'une Association de Pêche. L'AAPPMA « L'Union des Deux Rives » œuvre au quotidien pour développer la pêche au bord de la Sèvre Nantaise : accès pêcheurs, aménagement de berges, alevinage... Notre association développe aussi des animations pour différents publics, notamment les jeunes, à la découverte du milieu aquatique et à la pratique de la pêche. Enfin, l'AAPPMA « L'Union des Deux Rives » veille avant tout à disposer de milieux aquatiques de qualité en réalisant des plans de gestion équilibré de la ressource de poissons, en luttant contre les pollutions, en aménageant des frayères ou en restaurant les milieux aquatiques dégradés. En prenant une carte de pêche, vous contribuez avec nous, à protéger notre rivière et au développement du loisir pêche.

A tous les pêcheurs, MERCI !

Assemblée générale le 03 /02 /2020 salle du Mingot Cugand à 9h

Inscriptions école de pêche :

dider.baron85@gmail.com / tél. : 0662246989

braudjoseph@orange.fr / tél. : 0622257569



Remise du challenge des écoles de pêche à la Ferrière où l'Union des Deux Rives s'est classée 4^{ème}

Cérémonie du 11 novembre

La commémoration était organisée cette année à CUGAND, en présence des sections d'anciens combattants de la Bruffière, de la Bernardière et de Cugand. Les jeunes du Conseil des Enfants de Cugand, ont bravé eux aussi le froid et la pluie, pour participer à cette manifestation et rendre hommage à tous ceux qui ont donné leur vie pour notre nation.

Après un moment de recueillement devant le monument aux morts, un enfant a donné lecture d'un poème riche de sens, qui évoquait les valeurs de la liberté.

Après la cérémonie religieuse, pour clôturer la matinée, les sections se sont retrouvées pour un moment de convivialité à l'Espace du Doué.





Vie des Entreprises

Un show-room rue de La Pénissière

L'emplacement de cette ancienne usine a créé le déclic pour Aurélia Vessièrre. Après quelques années de transformations, le site accueille désormais l'enseigne « Jeanine ». Originnaire de la région parisienne, Aurélia, après 6 années dans la restauration de vitraux, a aujourd'hui sa gamme de luminaires personnalisables, de miroirs, des abat-jour, des bijoux, le tout sous l'appellation « Sur le Fil ». Une visite s'impose.

Le Show-room est ouvert :

les Mardi, Jeudi et Vendredi de 14h à 18h ou sur Rdv.

Contacts : jeanine.contact@gmail.com

Tél. : 06.61.71.03.95 - Site : www.jeanine-site.tumblr.com



Aurélia dans son show-room

Informations Diverses

Inscriptions aux écoles maternelles pour l'année 2020-2021

Ecole maternelle Jean Moulin

Portes ouvertes le samedi 11 janvier de 10 à 12h

- 10h : accueil des parents pour une courte réunion d'informations
- A partir de 10h30 : accueil convivial dans l'école, visite des classes, rencontre avec les enseignants mais aussi avec d'autres parents de l'école.

Possibilité d'inscription auprès de Mme Chacun, Directrice.

Pour tout renseignement complémentaire :

Mme Chacun 02.51.42.15.56 - Courriel : ce.0850239g@ac-nantes.fr

Ecole Saint Michel-Jeanne d'Arc

pour les enfants nés en 2017 ou en 2018 (entre janvier et juin)

Passage du 8 mai

- Vendredi 17 janvier de 17h à 19h
- Samedi 18 janvier de 10h à 12h
- Vendredi 24 janvier de 17h à 19h

Pour toute information :

02.51.42.15.94 - Courriel : ecolestmichel.cugand@gmail.com
site : www.ecole-stmichel-jeannedarc.fr

Apporter livret de famille et carnet de santé pour toute inscription.

Sécheresse 2019

Avec la sécheresse, des fissures ont pu apparaître dans votre maison. Si tel est le cas, venez-vous faire recenser en Mairie. Une démarche pourra alors être faite près des services de l'Etat pour essayer d'obtenir l'état de catastrophe naturelle.

Élections municipales 2020

La date limite d'inscription sur les listes électorales pour les élections municipales des 15 et 22 mars est le 7 février 2020.

Mission Locale Haut Bocage : Pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

3 axes d'accompagnement :

Orientation/Formation - Emploi - Vie quotidienne

- Accès aux offres d'emploi
- Accès à la formation
- Ateliers et actions thématiques
- Outils pour la recherche d'emploi
- Simulations d'entretiens
- Le dispositif parrainage
- Mise en place d'aides (logement, mobilité...)
- Infos santé

Le PACEA (Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) constitue le nouveau cadre contractuel unique de l'accompagnement des jeunes.

La Garantie Jeunes est un accompagnement intensif qui s'inscrit dans le cadre du PACEA et vise l'accès à l'emploi. L'accompagnement se fait sur 1 an en collectif et en individuel.

NOTRE COUVERTURE TERRITORIALE

54 communes, 5 intercommunalités.

- La Communauté de Communes du Pays des Herbiers
- La Communauté de Communes du Pays de Pouzauges
- La Communauté de Communes du Pays de St Fulgent – Les Essarts
- La Communauté de Communes du Pays de Mortagne sur Sèvre
- Terres de Montaigu, Communauté de Communes Montaigu - Rocheservière



SIEGE : Mission Locale du Haut Bocage - Rue de l'Etendue - 85500 LES HERBIERS - Tél. : 02 51 66 81 15 - E-mail : contact@mlhb.fr - www.mlhb.fr

ANTENNE DE MONTAIGU : 74 avenue Villebois Mareuil - Tél. : 02.51.46.46.10

PERMANENCES SUR POUZAUGES - ST FULGENT/LES ESSARTS - MORTAGNE SUR SEVRE - ROCHESERVIERE : sur rendez-vous, contacter le siège au 02.51.66.81.15

L'automne à la médiathèque a été intense avec plusieurs animations attractives qui ont pu réunir petits ou grands et parfois les deux. Les manèges à histoires ou bébés lecteurs sont très appréciés et nous continuerons à en proposer en 2020.

- Des ateliers réguliers ont démarré en novembre : ateliers d'initiation informatique, ateliers d'écriture pour adultes, ateliers tricot, ateliers témoignages pour seniors, des instants privilégiés pour échanger, partager et passer un bon moment.
- La fête du jeu vidéo en partenariat avec l'association « Appuyez sur un bouton » le 23 novembre dernier a réuni plus de 130 personnes dans la journée, le rendez-vous est pris pour la renouveler en novembre 2020.



- Les ados, en partenariat avec le service jeunesse ont assisté à un premier goûter littéraire pendant les vacances d'automne et nous leur préparons d'autres activités pour l'année prochaine.
- Le Mois du film documentaire, événement national auquel la médiathèque a participé en proposant la diffusion du film « Dans les bois » a réuni plusieurs personnes pour une agréable soirée autour de la nature.
- Enfin, les animations de Noël proposées ont permis de préparer de belles fêtes à la médiathèque.
- Le prix des lecteurs déjà proposé auparavant a été relancé pour cette saison 2019-2020. Nous vous proposons de lire au moins 5 livres parmi une sélection de 8 premiers romans choisis par l'équipe. Vous avez jusqu'au 30 mai pour les lire et voter pour votre roman préféré. La remise des prix aura lieu le vendredi 5 juin 2020 lors d'un apéro littéraire.



- Nous avons poursuivi les accueils réservés avec les différentes structures de la commune : écoles, centre de loisirs, assistantes maternelles, micro-crèche, EHPAD et Chimotaie.



ANIMATIONS 2020

Pour l'année 2020, nous proposerons également un prix des bébés lecteurs en association avec la médiathèque de La Bernardière. Nous proposerons des temps bébés lecteurs fin janvier et fin mars et le vote du prix aura lieu le samedi 13 juin avec une animation spéciale pour ce public et leurs parents. Dates des temps d'histoires à Cugand : mardi 28 janvier et samedi 1er février à 10h30 et samedi 28 mars et mardi 31 mars à 10h30.

Du 18 janvier au 22 avril, la médiathèque proposera une exposition « Cuisines et gourmandises » et différentes animations sur cette thématique. Un tract est joint à ce Cugand Mag. Pensez à réserver car le nombre de places sera limité pour chaque animation.

Les mardis 24 et 31 décembre, la médiathèque sera ouverte de 10h à 12h et sera fermée le jeudi 26 décembre et du 2 au 17 janvier inclus.

Toute l'équipe de la médiathèque vous souhaite un très bon Noël et une belle année 2020.

Horaires d'ouverture : 18h par semaine

Lundi, mercredi et samedi : 10h à 12h

Mardi et vendredi : 16h à 19h

Mercredi et samedi : 15h30-17h30

Jeudi : 11h30-13h30

Contact Médiathèque de Cugand

3 rue Jean Moulin

85610 CUGAND

mediathèque@cugand.fr

02-51-94-82-36

Site internet : <https://mediathequedecugand.wixsite.com/accueil>

Page Facebook : Médiathèque de Cugand

Intercommunalité

OUVERTURE d'un RAM (Relais Assistants Maternels)

A partir du 1er janvier 2020, les 2000 familles avec des enfants de moins de 3 ans et les 500 assistantes maternelles du territoire de Terres de Montaigu bénéficieront d'un nouveau service sur le territoire : le RAM (Relais Assistants Maternels).

Le Relais Assistants Maternels (RAM) Terres de Montaigu, composé de 5 professionnelles, est un service gratuit, ouvert à tous et qui se déplacera dans chacune des communes du territoire de Terres de Montaigu.



De gauche à droite : Alice Brossier, Educatrice de jeunes enfants ; Marina Garriou, Auxiliaire de Puériculture ; Suzanne Bernard, Psychomotricienne ; Carole Chupin, Educatrice Spécialisée ; Marie Goureau, Educatrice Spécialisée

Deux missions : accompagner ...

Le RAM aura pour rôle premier : d'accompagner les parents, futurs parents, assistantes maternelles et gardes d'enfants à domicile. Les animatrices du RAM accompagneront tous les parents qui le souhaitent dans leur choix de mode de garde : Comment choisir son mode de garde ? Quelle solution correspond le plus à notre rythme de vie ? Cela va-t-il convenir à mon enfant ?

Les animatrices du RAM répondront aussi à toutes les questions sur les conditions d'emploi d'un assistant maternel : contrat de travail, congés payés, bulletins de salaires... Questions qui peuvent se poser autant chez les parents que du côté des assistantes maternelles. Les assistantes maternelles, gardes d'enfant à domicile et futurs professionnels pourront y trouver de l'information sur les conditions d'exercice de leur profession. Le RAM Terres de Montaigu assurera aussi une fonction de médiation en cas de litige entre les parties.

Pour prendre rendez-vous avec une professionnelle du RAM, il suffira de s'inscrire en ligne sur le site internet de Terres de Montaigu ou en se rendant à l'accueil de sa mairie. Le calendrier des permanences dans chacune des communes sera bientôt disponible.

et animer

Les professionnelles du RAM auront aussi un rôle d'animation auprès des assistantes maternelles du territoire. Des rencontres collectives pour les assistantes maternelles seront proposées en soirée pour échanger sur leurs pratiques et sur les problématiques du métier, etc.

Dans chaque commune, des ateliers d'éveil seront aussi proposés gratuitement aux enfants et à leur assistante maternelle. Le programme sera diffusé chaque trimestre.

Le RAM Terres de Montaigu : une action du Plan Jeunesse & Familles

Avec près de 1 500 places au total, l'accueil individuel par des assistantes maternelles représente le premier mode de garde d'enfant sur le territoire de Terres de Montaigu. Réalisation pilotée par Marc Préault, Vice-Président de Terres de Montaigu en charge de « la petite enfance, enfance, jeunesse et éducation » (Maire de l'Herbergement), la création du Relais Assistants Maternels s'inscrit dans le cadre du déploiement des actions du Plan Jeunesse et Familles signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de Vendée (CAF) le 30 janvier 2019.

Contact à partir du 1er janvier 2020 : ram@terresdemontaigu.fr

Construire sur Terres de Montaigu

L'année 2019 s'est concrétisée par l'approbation des deux Plans Locaux d'Urbanismes intercommunaux (PLUi) de Terres de Montaigu après 4 ans d'élaboration. Le 25 juin, le Conseil communautaire a approuvé le PLUi de l'ancienne Communauté de communes Terres de Montaigu, puis le PLUi de l'ancienne Communauté de communes du Canton de Rocheservière le 14 octobre.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal c'est quoi ? :

- Le PLUi formalise les projets d'aménagement et de développement du territoire pour les 10 prochaines années. Il répond aux problématiques quotidiennes des habitants en matière d'habitat, d'équipements publics, d'emploi, de cadre de vie, de transports et déplacement, d'environnement, de paysages...
- Le PLUi est le document d'urbanisme de référence de l'ensemble du territoire de la communauté de communes. Il définit les règles applicables aux permis de construire et aux différentes autorisations d'urbanisme pour l'ensemble des communes.

Le PLUi est désormais applicable à l'ensemble des permis de construire et aux différentes autorisations d'urbanisme déposés sur la commune.

Où puis-je consulter les pièces du PLUi ?

Le PLUi divise le territoire intercommunal en zones et en secteurs selon leurs caractéristiques. Le zonage d'un terrain détermine sa vocation et ses possibilités de constructions.

Le règlement du PLUi fixe les règles applicables aux futures constructions à l'intérieur de chacun des zonages.

Le PLUi est disponible et consultable dans l'ensemble des mairies des communes du territoire et à la Communauté de communes Terres de Montaigu.

Le PLUi est également téléchargeable en ligne :

- sur le site internet de la Communauté de communes : www.terresdemontaigu.fr
- sur le Géoportail de l'Urbanisme : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

Des services à votre disposition

- J'ai un projet/une question liée à mon projet de construction

Le service urbanisme de Terres de Montaigu vous accueille et vous conseille avant le dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme.

Vous pouvez contacter le service urbanisme au 02.51.46.46.14 ou par mail à urbanisme@terresdemontaigu.fr

- Je souhaite déposer une autorisation d'urbanisme

Le dépôt des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables...) est à effectuer dans votre mairie.

- J'ai une question relative au PLUi (choix de zonage, règlement, ...) :

Le service planification de Terres de Montaigu se tient à votre disposition pour vous renseigner.

Vous pouvez contacter le service planification au 02.51.46.46.14 ou par mail à plui@terresdemontaigu.fr

Votre Gendarmerie vous informe :

- **La conciliation de justice** est un mode de règlement amiable de litiges de la vie quotidienne (relations entre bailleurs et locataires, litiges entre commerçants, litiges de la consommation, problèmes de copropriété, litiges entre personnes, litiges et troubles du voisinage...). Elle peut intervenir en dehors de tout procès, ou devant un juge ou être déléguée à un conciliateur de justice.

Pour Montaigu, les permanences sont uniquement sur rendez-vous le jeudi de 9 à 12h et de 14 à 17h à la Mairie de Montaigu.

• Mémo pratique :

Vitesse :

- > En agglomération : excès de vitesse inférieur à 20 Km/h, 135 € minorés à 90 €, 1 point
- > Hors agglomération : excès de vitesse inférieur à 20 Km/h, 68 €, 1 point
- > En et hors agglomération : excès de vitesse entre 20 et 30 Km/h, 135€ minorés à 90 €, 2 points
- > Excès de vitesse entre 30 et 40 Km/h, 135 € minorés à 90 €, 3 points
- > Excès de vitesse entre 40 et 50 Km/h, 135 € minorés à 90 €, 4 points, Suspension de 3 ans du permis, Stage Sensibilisation obligatoire
- > Excès de vitesse égal ou supérieur à 50 Km/h, 1 500 €, 6 points, Suspension de 3 ans du permis, Stage Sensibilisation obligatoire, Confiscation du véhicule

Alcool :

- > Taux de 0,2 g à 0,8g pour les permis probatoires et transports en commun, 135 € minorés à 90 €, 6 points, Suspension de 3 ans du permis
- > Taux de 0,5g à 0,8g, 135 € minorés à 90 €, 6 points, Suspension de 3 ans du permis
- > Taux de 0,8g et plus, 2 ans de prison, 6 points, Suspension de 3 ans du permis, Annulation du permis, Interdiction de conduire un véhicule sans dispositif anti-démarrage, Travail d'intérêt Général



Vie Associative

ACLAC Théâtre jeunes

L'ACLAC vous présente son prochain spectacle à l'Espace Culturel du Doué les :

- Vendredi 17 janvier à 20h30
- Samedi 18 janvier à 20h30
- Dimanche 19 janvier à 15h

Deux pièces seront présentées :

« Ballerines » de Sabryna Pierre
et « Des glaïeuls pour les aïeules » de Thierry François

Tarifs : adultes 6€ / enfants < 16 ans 4 € / enfants < 10 ans gratuit



AMA : 12ème édition des Foulées du Mingot

L'Association Mingot Athlétisme (AMA) de CUGAND forte de ses 200 adhérents et de son équipe de bénévoles et Commissaires, a le plaisir de vous présenter la 12^{ème} édition des FOULEES DU MINGOT qui se déroulera le dimanche 26 janvier 2020 sur la commune de CUGAND.

Plus de 1500 athlètes de tous les âges, confirmés(ées) ou néophytes, sont attendus pour une des toutes premières épreuves de début de saison des courses hors stades en Vendée.

L'ADN du club se veut résolument tourné vers la convivialité

Allier le SPORT en contact avec la NATURE et la préservation de L'ENVIRONNEMENT c'est notre ENGAGEMENT FORT pour cette nouvelle édition. Nous allons nous efforcer de limiter notre empreinte sur le circuit : covoiturage, balisage, ravitaillement, lots, respect des sentiers....

Découvrez la présentation LES FOULEES DU MINGOT :

https://youtu.be/5rM3_3J5N_w

Horaire et inscriptions sur www.lesfouleesdumingot.fr

Sportif ou curieux, venez encourager les athlètes à l'Espace Culturel du Doué ou sur l'un des circuits.

Détails des animations sur notre site www.lesfouleesdumingot.fr

Il convient de souligner une nouvelle fois que la réussite des FOULEES DU MINGOT ne serait pas envisageable sans le concours de plus de cent cinquante bénévoles, sans l'appui de la municipalité de Cugand et sans la contribution de nos partenaires et sponsors.

Vous pouvez également nous rejoindre pour participer autrement à la vie d'une association le temps d'une matinée.

Contact Anthony : fouleesmingot.benevoles@gmail.com

L'Etincelle propose le spectacle de Noël « le Bal de Nyna » le 27 décembre

Le vendredi 27 décembre prochain, dans cette période d'entre deux fêtes souvent un peu plus creuse, l'association l'Etincelle propose de se retrouver en famille ou entre amis pour un moment de partage et de convivialité autour de ce spectacle intergénérationnel de 3 à 99 ans !

Les plus âgés sauront reconnaître et apprécier les textes et mélodies des standards de la chanson francophone interprétés ... Quant aux plus petits, ils seront séduits par l'univers coloré du spectacle et les rythmes entraînant de la musique les invitant à se déhancher sur la piste de danse ! Les déguisements sont autorisés et même conseillés à tous ceux qui voudront prendre part à cet instant de fête et de musique ! Venez donc nombreux danser et swinguer en famille !

Infos pratiques :

- Vendredi 27 décembre à 16h à l'Espace culturel du Doué.
- Tarif unique : 6€
- Réservations conseillées au 06 37 97 34 40 ou à billetterie.etincelle@gmail.com
- Permanences billetterie le samedi 21 et dimanche 22 décembre de 10h à 12h30 devant SPAR à Cugand.
- Bar et petite restauration sur place.



🏠 Evénements

QUAND ?	Où ?	Qui ?	Quoi ?
Vendredi 27 décembre à 16h	Espace Culturel du Doué	L'Étincelle	« Le Bal de Nyna »
Dimanche 5 janvier	Espace Culturel du Doué	St Michel Omnisports	Loto
Samedi 11 janvier	Complexe sportif	Amicale Laïque	Tournoi gentleman de tennis de table
Samedi 11 janvier à 18h00	Espace Culturel du Doué	Commune	Vœux du Maire
Vendredi 17 janvier à 20h30	Espace Culturel du Doué	ACLAC	Théâtre jeunes
Samedi 18 janvier à 20h30	Espace Culturel du Doué	ACLAC	Théâtre jeunes
Dimanche 19 janvier à 15h	Espace Culturel du Doué	ACLAC	Théâtre jeunes
Samedi 25 janvier	Salle du Mingot	Soldats de France	Assemblée Générale
Dimanche 26 janvier	Espace Culturel du Doué	A.M.A. (Association Mingot Athlétisme)	Foulées du Mingot
Dimanche 2 février	Ecole St Michel	APEL	Randonnée pédestre

🏠 Urbanisme

Permis de construire

Construction maison individuelle :

M. MONNET Yann, Mme CHOLLET Patty
76 rue des Coteaux de la Palaise

Construction d'un garage :

M. Mme BACHELIER Dany et Manuella
8 Place de l'Eglise

👤 Etat Civil

Naissances

Nos félicitations aux heureux parents

11/10/19 Jade PABOU 4 bis Hucheloup
28/10/19 Juliette GUIMBRETIERE 3 la Bérangerie
18/11/19 Abigail PRÉVOT 70 rue du Haut Fief
26/12/19 Lucile GUILLOU 15 rue du Haut Fradet

Mariages

Nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés

26/10/19 Dimitry NJOYA et Mélanie RAIMBAULD. Le Bas Noyer
21/12/19 Mickaël GRANIER et Julie MOREAU. 8 ter rue de la Pénissière

Décès

Nos sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches

16/10/19 BRETAUDEAU Georgette 2 rue François Brillaud
17/10/19 VIENNE Marie EHPAD Saint Gabriel
05/11/19 BLANLOEIL Simone EHPAD Saint Gabriel
07/11/19 LAURENT Nadine 10 C rue de la Pénissière
16/11/19 NICOLLE Pierre 35 Gaumier
16/11/19 GUIBRETEAU Georgette EHPAD Saint Gabriel
25/11/19 L'ANTON Jean EHPAD Saint Gabriel
27/11/19 VINET Simone EHPAD Saint Gabriel
01/12/19 BOULANGER Gilles 26 Fouques

ORGANISE PAR
LA ST MICHEL OMNISPORTS

ST MICHEL CUGAND
OMNISPORTS

LOTO

ESPACE CULTUREL DU DOUE
CUGAND
5 DIMANCHE 2020
JANVIER

BONS D'ACHAT 700€ 300€
CAVE A VIN - TABLETTE NUMERIQUE - CADDIE 150€
ROBOT ASPIRATEUR - CAFETIERE EXPRESSO

OUVERTURE : 13h00
DEBUT LOTO : 14h00

BAR
CONFISERIE
GATEAUX

Retour sur l'inauguration des rues Des Bouffardières, des Martyrs Vendéens et du beau Soleil

Quelques repères sur les travaux réalisés :

- Réfection totale de l'assainissement notamment dans la rue des Bouffardières
- Vérification des branchements d'eau potable
- Extension du réseau gaz dans l'impasse des Bouffardières
- Effacement des réseaux électriques et téléphoniques
- Installation d'un nouvel éclairage public

Participation nombreuse des riverains aux ateliers municipaux aménagés pour la circonstance en salle de réception



Coupure du ruban traditionnel

... et enfin... une rénovation totale des rues :

- Des trottoirs pour les piétons et les personnes à mobilité réduite
- Des places de stationnement en parallèle de la voirie
- Une largeur de voirie diminuée avec des aménagements de sécurité :
 - > Giratoire entre la rue de Beau Soleil et la rue des Martyrs Vendéens :
 - > Plateau de surélévation entre la rue des Bouffardières et la rue des Martyrs Vendéens
- Des bandes végétalisées (haies bocagères)

Un coût total de 1 004 K HT (subvention 30%)



Randonnée Pedestre

Collation 

2 février 2020

Départs de 8h00 à 9h30 de l'école primaire

Cugand

Circuits au choix

- 3€ < 12 ans
- 6€ 12 ans et +
- +1€ Sur place

7 Kms 14 Kms* 20 Kms*

* 2 ravitaillements

apel85cugand@gmail.com

Inscription

06 63 61 22 65

 Ecole SAINT MICHEL LAUNIE D'ARC

 apel

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNEE

Inscriptions possibles dès réception du programme. Permanences les mercredis 4 et 11 décembre de 14h à 18h.

Salle de l'ancien foyer des jeunes Rue Jean Moulin 85000 CUGAND

CONTACTEZ-NOUS

 Charlotte
Référente jeunesse
06 63 36 69 79
c.vadcard@terresdemontaignu.fr

Horaires d'ouverture (Accueil libre)
Mer : 14:00 - 18:00
A partir du 6 janvier l'accueil libre se fera à la salle du Mingot en conséquence des travaux du Pôle jeunesse

Tarifs
Tarif 1 - QF=500€
Tarif 2 - 501-QF=700
Tarif 3 - 701-QF=900
Tarif 4 - 901-QF=1200
Tarif 5 - 1201-QF=1500
Tarif 6 - QF=1501

Nous suivre
Instagram - Facebook 



TERRES DE MONTAIGU
Communauté de communes
Montaignu-Rocheservière

CUGAND - Vendée

DIMANCHE 26 JANVIER 2020

12ème édition

Les Foulées du Mingot

LA SPÉCIALE 34 Nouveauté 2020

- 25km TRAIL
- 17km COURSE NATURE
- 10km sur route
- 10km MARCHÉ NORDIQUE Allure libre
- 800m et 2km CROSS ENFANT

ÉCO-RESPONSABLE 



Infos et inscriptions en ligne sur
www.lesfouleesdumingot.fr

LA BERNARDIERE - CUGAND

PRIX DES BÉBÉS LECTEURS

pour tou·te·s, de 0 à 4 ans
familles et assistant·e·s maternel·le·s

renseignements et inscriptions auprès
des médiathèques

À PARTIR DU 20 JANVIER 2020






Joël Caillaud Maire

Les adjoints

Les membres du conseil municipal

Vous souhaitent une belle et heureuse année 2020

Et vous convient à la soirée des vœux du Maire

le samedi 11 janvier à 18h

Espace Culturel du Doué

Cugand'mag
Magazine d'informations municipales



Imprimé avec encres végétales et sur papier recyclé 

Création & impression : mon-imprimeur.fr Tél. : 02 28 97 99 99 - Directeur de la publication : Joël Caillaud, maire de Cugand.

